

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022-35

LICENCE PROFESSIONNELLE METIER DE LA MODE

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Eva-Marie GOEPFERT (MCF)	Stéphanie KUNERT (MCF)	Caroline BIANZINA (PAST)	Virginie BOREL / Directrice CREATECH
	Pascaline DURY (PU)		Aline ZECCHINI / Responsable formation en alternance CREATECH
			)
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE LA COMMUNICATION : CHEF DE PROJET COMMUNICATION - PARCOURS LOGICIELS LIBRES ET CONDUITE DE PROJETS

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Vincent MABILLOT (MCF)	Dana POPESCU (MCF)	Sophie MORIN (PAST)	
	Elizabeth VERCHER (MCF)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

DU INFOGRAPHIE 3D

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Bertrand KERAUTRET (PU)	Didier PUZENAT (PU)		Didier CHANFRAY (Animateur pédagogique)
	Gilles GESQUIERE (PU)		Moana BOTTARI (Coordinatrice pédagogique)
	Bertrand MARNE (MCF)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

DU LEVEL DESIGN

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Bertrand MARNE (MCF)	Didier PUZENAT (PU)		Didier CHANFRAY (Animateur pédagogique)
	Gilles GESQUIERE (PU)		Moana BOTTARI (Coordinatrice pédagogique)
	Bertrand KERAUTRET (PU)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022-35

DU COMMUNICATION ET CONCEPTION INFOGRAPHIQUES (DUCCI) 2

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Serge MIGUET (PU)	Mihaela SCUTURICI (MCF)	Frédéric REYNAUD (PAST)	
	Pierre-Marie GANDOIN (MCF)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022-35

LICENCE 2 INFORMATION COMMUNICATION

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Mathias Valex (MCF)	Samuel GOYET (MCF)		
	Marie-Noelle Doutreix (MCF)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

LICENCE 2 INFORMATIQUE

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Mihaela SCUTURICI (MCF)	Guillaume Metzler (MCF)		
	Jairo Cugliari (MCF)		
	Jérôme DARMONT (PU)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022-35

LICENCE 3 INFORMATION COMMUNICATION

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Samuel GOYET (MCF)	Marie-Noelle Doutreix (MCF)		
	Mathias Valex (MCF)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022-35

LICENCE 3 INFORMATIQUE

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Jairo Cugliari (MCF)	Guillaume Metzler (MCF)		
	Mihaela SCUTURICI (MCF)		
	Jérôme DARMONT (PU)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022-35

MASTER 1 DIRECTION DE PROJETS ET D'ÉTABLISSEMENTS CULTURELS DÉVELOPPEMENT DE PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS INTERNATIONAUX

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Camille JUTANT (MCF)	Sarah CORDONNIER (MCF)	Pascale BONNIEL-CHALIER, consultante Illusion et Macadam, enseignante ENSATT	Christine BOLZE, formatrice, Récoltes
	Nicolas NAVARRO (MCF)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022-35

MASTER 1 COMMUNICATION DES ORGANISATIONS

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Elisabeth VERCHER (MCF)	Andrea SEMPRINI (PU)		
	Julien AUBOUSSIER (MCF)		
	Marie DESPRES-LONNET (PU)		
Suppléant.e président.e			
Vincent MABILLOT (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
Arrêté n° 2022-35
MASTER 1 & MASTER 2 HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Sabine LOUDCHER (PU)	Bruno BUREAU (PU)		
	Isabel COLON DE CARVAJAL (MCF)		
	Jérôme DARMONT (PU)		
	Agnieszka TONA (MCF)		
	Jean-Philippe MAGUE (MCF)		
Suppléant.e président.e			
Julia BONACCORSI (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

MASTER 1 INFORMATION-COMMUNICATION, PARCOURS GECI

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Manuel DUPUY-SALLE (MCF)	Julia BONACCORSI (PU)	Laurent DEGETZ (PAST)	
	Valérie CROISSANT (MCF)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

MASTER 1 INFORMATION-COMMUNICATION, PARCOURS MUSE

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par <u>des professionnels extérieurs à</u> l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Manuel DUPUY-SALLE (MCF)	Julia BONACCORSI (PU)	Laurent DEGETZ (PAST)	
	Valérie CROISSANT (MCF)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022 35

MASTER 1 STATISTIQUE ET INFORMATIQUE - IDSME (KHARKIV)

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Jérôme DARMONT (PU)	Fadila BENTAYEB (PU)	Oleksii BESEDOVSKII (PU UNEKh ¹)	Nataliya DAVYDOVA, Directrice de l'entreprise Octetis, Kiev
	Iuliia TKACHENKO (MCF)	Jean-Hugues CHAUCHAT (PU émérite Lyon 2)	Alix DE GASSART, Attachée de Coopération Universitaire et Scientifique à l'Ambassade de France en Ukraine
	Julien VELCIN (PU)	Iryna ZOLOTARYOVA (PR UNEKh ¹)	
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

MASTER 1 INFORMATIQUE

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Fadila BENTAYEB (PU)	Omar BOUSSAID (PU)		David PIERROT (CAM, Dir. Sécurité)
	Jérôme DARMONT (PU)		
	Julien VELCIN (PU)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

M1 Journalisme – Nouvelles Pratiques Journalistiques

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Annelise TOUBOUL (MCF)	William SPANO (MCF)	Magali REINERT (PAST)	
	Isabelle HARE (MCF)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

M1 Mention Mode - parcours Mode et communication

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Stéphanie KUNERT (MCF)	Isabelle HARE (MCF)	Caroline BIANZINA (PAST)	
	Eva-Marie GOEPFERT (MCF)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

MASTER 2 "COMMUNICATION DES ORGANISATIONS", PARCOURS "COMMUNICATION HUMANITAIRE ET SOLIDARITE"

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Elisabeth VERCHER (MCF)	Vincent MABILLOT (MCF)	Sophie MORIN (PAST)	Isabelle SANYAS
	Julien AUBOUSSIER (MCF)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

MASTER 2 MENTION COM DES ORGANISATIONS PARCOURS COMMUNICATION ET STRATEGIE DE MARQUE

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Andrea SEMPRINI (PU)	Julien AUBOUSSIER (MCF)		Vincent VILLARD
	Elisabeth VERCHER (MCF)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

MASTER 2 COMMUNICATION DES ORGANISATIONS - COMMUNICATION SOCIALE ET MANAGEMENT DE L'INFORMATION SOCIALE & MANAGEMENT INFO

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Julien AUBOUSSIER (MCF)	Elizabeth VERCHER (MCF)		
	Andrea SEMPRINI (PU)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022 2023

Arrêté n° 2022-35

MENTION DIRECTION DE PROJETS ET D'ÉTABLISSEMENTS CULTURELS M2 MANAGEMENT DE LA CULTURE DANS LES BALKANS

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Camille JUTANT (MCF)	Sarah CORDONNIER (MCF)	Pascale BONNIEL-CHALIER, consultante Illusion et Macadam, enseignante ENSATT	
	Milena DRAGICEVIC (PU)	Goran TOMKA (PhD UAB)	
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022 2023

Arrêté n° 2022-35

MASTER 2 DIRECTION DE PROJETS ET D'ÉTABLISSEMENTS CULTURELS DEVELOPPEMENT CULTUREL ET DIRECTIONS DE PROJETS

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Camille JUTANT (MCF)	Sarah CORDONNIER (MCF)	Pascale BONNIEL-CHALIER, consultante Illusion et Macadam, enseignante ENSATT	Géraldine Benichou, directrice artistique de la compagnie du théâtre du Grabuge
	Nicolas NAVARO (MCF)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

MASTER 2 DIRECTION DE PROJETS ET D'ÉTABLISSEMENTS CULTURELS DÉVELOPPEMENT DE PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS INTERNATIONAUX

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Camille JUTANT (MCF)	Sarah CORDONNIER (MCF)	Pascale BONNIEL-CHALIER, consultante Illusion et Macadam, enseignante ENSATT	Géraldine Benichou, directrice artistique de la compagnie du théâtre du Grabuge
	Vincent MABILLOT (MCF)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

MASTER 2 INFORMATION-COMMUNICATION GESTION ÉDITORIALE ET COMMUNICATION INTERNET (GECI)

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Valérie CROISSANT (MCF)	Julia BONACCORSI (PU)	Laurent DEGETZ (PAST)	Laurent CHEVASSU
	Manuel DUPUY SALLE (MCF)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022-35

MASTER 2 INFORMATION-COMMUNICATION MÉDIATIONS URBAINES, SAVOIRS ET EXPERTISES

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Julia BONACCORSI (PU)	Isabelle GARCIN-MARROU (PU)		
	Cherifa BOUKACEM (PU)		
	Isabelle HARE (MCF)		
	Pascal ROBERT (PR)		
	Adrian STALL (PR Lyon3)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

MASTER 2 INFORMATIQUE PROGRAMMATION ET DÉVELOPPEMENT DE JEUX VIDÉO (GAMAGORA)

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Didier PUZENAT (PU)	Bertrand MARNE (MCF)		Moana BOTTARI (Coordinatrice pédagogique)
	Gilles GESQUIERE (PU)		
	Bertrand KERAUTRET (PU)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
Arrêté n°2022-35
MASTER 2 INFORMATIQUE
CONCEPTION ET INTÉGRATION MULTIMÉDIA

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Serge MIGUET (PU)	Pierre-Marie GANDOIN (MCF)		Frédéric REYNAUD (PAST)
	Mihaela SCUTURICI (MCF)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

MASTER 2 INFORMATIQUE

VISUALISATION ET CONCEPTION INFOGRAPHIQUES EN LIGNE (CIM - VCIEL)

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Serge MIGUET (PU)	Mihaela SCUTURICI (MCF)		Gilles BERTIN
	Pierre-Marie GANDON (MCF)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
Arrêté n°2022-35
**MASTER 2 INFORMATIQUE
BUSINESS INTELLIGENCE ET BIG DATA (BIBD)**

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Omar BOUSSAID (PU)	Guillaume Metzler (MCF)		Hannachi Mabrouk (Consultant BI Indépendant)
	Fadila BENTAYEB (PU)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

MASTER 2 INFORMATIQUE - DATA MINING

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Julien JACQUES (PU)	Jairo CUGLIARI (MCF)		
	Jérôme DARMONT (PU)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022 35

MASTER 2 STATISTIQUE ET INFORMATIQUE - IDSM (KHARKIV)

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Jérôme DARMONT (PU)	Jairo CUGLIARI (MCF)	Oleksii BESEDOVSKII (PR UNEKh ¹)	Nataliya DAVYDOVA, Directrice de l'entreprise Octetis, Kiev
	Sabine LOUDCHER (PU)	Jean-Hugues CHAUCHAT (PR émérite Lyon 2)	Alix DE GASSART, Attachée de Coopération Universitaire et Scientifique à l'Ambassade de France en Ukraine
	Iuliia TKACHENKO (MCF)	Iryna ZOLOTARYOVA (PR UNEKh ¹)	
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022 2023
Arrêté n° 2022-35
MASTER 2 INFORMATIQUE - DATA MINING

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Julien JACQUES (PU)	Jairo CUGLIARI (MCF)		
	Jérôme DARMONT (PU)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

MASTER 2 INFORMATIQUE

ORGANISATION ET PROTECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION EN ENTREPRISE (OPSIE)

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Nouria HARBI (MCF)	Cécile FAVRE (MCF)	David PIERROT (PAST et RSSI CNAM)	
	Ricco RAKOTOMALALA (MCF)	Ridha ZIANI (Docteur- Ingénieur)	
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

MASTER 2 INFORMATIQUE STATISTIQUE ET INFORMATIQUE

STATISTIQUE ET INFORMATIQUE POUR LA SCIENCE DES DONNEES SISE

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Ricco RAKOTOMALALA (MCF)	Omar BOUSSAID (PU)	David PIERROT (PAST et RSSI CNAM)	)
	Fadila BENTAYEB (MCF)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

M2 Journalisme – Nouvelles Pratiques Journalistiques

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Annelise TOUBOUL (MCF)	William SPANO (MCF)	Magali REINERT (PAST)	)
	Isabelle HARE (MCF)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

M2 Mention Mode - parcours Mode et Communication

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Eva-Marie GOEPFERT (MCF)	Stéphanie Kunert (MCF)	Caroline BIANZINA (PAST)	
	Isabelle HARE (MCF)		
Suppléant.e président.e			
Marie DESPRES-LONNET (PU)			